



asBL
**Jeunesse
à BRUXELLES**
**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2019**

Jeunesse à Bruxelles asbl
Avenue de l'Héliport, 56 – 1000 Bruxelles
Tel : 02/274.21.10 Fax : 02/274.21.20
jeunesse.asbl@brucity.be
www.jeunesseabruelles.be





Introduction	.p05
01. Cadre institutionnel	.p06
Composition de l'Assemblée Générale au 31 décembre 2019	
Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2019	
Composition du Bureau au 31 décembre 2019	
Liste des membres du personnel au 31 décembre 2019	
02. Les activités de vacances	
02.1. Les plaines de vacances	.p07
02.2. Les stages de vacances	.p12
02.3. Les séjours en Belgique	.p16
02.4. Les séjours à l'étranger	.p19
03. Soutien au Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles	.p21
04. Gestion des salles et du domaine de Combreuil	.p22
05. Centre de formation en animation Elisabeth Carter	.p23
06. La coordination « Accueil Temps Libre »	.p32
07. La coordination des programmes de Cohésion sociale et FIPI	.p34
08. Partenariat avec le Centre culturel et sportif Pôle Nord	.p36
09. Fêtes du Solstice	.p38
10. Fête de la Jeunesse	.p40



L'année 2019 pour Jeunesse à Bruxelles aura été rythmée par deux événements phares : le 40ème anniversaire de la fondation de l'asbl et le 10ème anniversaire de la création du Centre de formation aux métiers de l'animation Elisabeth Carter.

Les 40 ans de l'asbl ont rassemblé quelques 3.000 participants sur la Place de Brouckère nouvellement rénovée. Les plus petits ont pris part à un parcours d'animations tandis que les festivités se sont clôturées par un concert de Big Ben, de Badi et enfin de Todiefor.

Plus confidentiels, les 10 ans du Centre Elisabeth Carter ont pris part au Centre Tour à Plomb avec la participation des formateurs, stagiaires et quelques anciens qui ont assisté au spectacle « Le pied sur la savonnette » des Founambules, manière ludique d'illustrer ce que sont les techniques d'animation transmises aux stagiaires.

En parallèle de ces deux événements, l'année s'est écoulée avec les nombreuses activités récurrentes mises en œuvre habituellement par les cellules activités de vacances, accueil temps libre, cohésion sociale et Fipi de l'asbl ; soit l'organisation des plaines, séjours et stages, l'organisation de conférences et la mise en œuvre du 4ème état des lieux de l'offre extrascolaire sur le territoire, la coordination et le suivi des programmes de cohésion sociale et du fonds d'impulsion à la politique d'immigration ainsi que l'organisation des traditionnelles fêtes du Solstice d'été et d'hiver au Centre Pôle Nord.

Le Centre de formation Elisabeth Carter a également poursuivi ses activités de formation des animateurs et des coordinateurs de centres de vacances ainsi que l'organisation de formations continues qui se sont adressées à 323 personnes.

2019 fut donc une année bien remplie et riche en événements ; le rapport d'activités ci-après détaillé en dévoilera les détails.

Bonne lecture !

F. Hariche.

Selon ses statuts modifiés le 30 avril 2013 (MB 11 07 2013), « Jeunesse à Bruxelles » Asbl a pour but de :

- collaborer à l'organisation des activités vacances du Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles à savoir les plaines de vacances, les stages et les séjours et les développer en adéquation avec les besoins et les demandes de la population ;
- organiser des événements sportifs, culturels, festifs, et mettre en place des projets éducatifs destinés aux enfants et aux jeunes de la Ville de Bruxelles ;
- coordonner le contrat communal de cohésion sociale et le FIPI (Fond d'Impulsion à la Politique de l'Immigration) pour la Ville de Bruxelles ainsi que des projets qui entrent dans ces deux cadres ;
- coordonner et piloter la Commission Consultative de l'Accueil (CCA) de la Ville de Bruxelles et mettre en place les actions définies dans ce cadre ;
- soutenir (administrativement, financièrement, ...) l'organisation des activités réalisées par le Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles si nécessaire ;
- coordonner la mise en place de formations destinées aux jeunes et aux adultes de la Ville de Bruxelles (animateurs et coordinateurs de centres de vacances ainsi que des formations continues) dans le cadre du Centre Elisabeth Carter.

L'objectif général de ces actions est de :

- promouvoir l'épanouissement de la personnalité et le développement des dons et aptitudes mentales et physiques de l'enfant et du jeune ;
- préparer les enfants et les jeunes à devenir des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste, tolérante et ouverte ;
- lutter contre l'exclusion et tendre vers une égalité des chances ;
- effectuer un travail de prévention ;
- recréer du lien social entre les diverses composantes de la population ;
- ouvrir à la diversité, la valoriser.

Les actions menées visent principalement les enfants et les jeunes habitants la Ville de Bruxelles ou fréquentant une école située sur le territoire communal :

- plaines de vacances et stages : enfants de 3 à 12 ans
- séjours en Belgique : enfants de 6 à 15 ans
- séjours à l'étranger : enfants de 9 à 15 ans

Ainsi, les plaines de vacances sont accessibles aux enfants :

- domiciliés sur le territoire de la Ville de Bruxelles (CP 1000, 1020, 1120 et 1130)
- qui fréquentent un établissement scolaire situé sur ce même territoire
- dont un parent est membre du personnel communal

Les stages et les séjours sont accessibles à tous les enfants et adolescents mais les prix varient selon le domicile de l'enfant (habitant ou non la Ville de Bruxelles).

01. CADRE INSTITUTIONNEL

Composition de l'Assemblée Générale au 31 décembre 2019

Faten ALAMAT, Ismaël BAH, Amal BENGHALLAM, Floriane BONNIER, Claude CHANTEUX, Joris CONDIJTS, Philippe DE BOCK, Serge DE MEURICHY, Patrick GABRIELS, Roberto GALLUCCIO, Amin HAMRI, Faouzia HARICHE, Providence INGABIRE, Anne VANDENBULCKE.

Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2019

Faten ALAMAT, Ismaël BAH, Amal BENGHALLAM, Floriane BONNIER, Claude CHANTEUX, Joris CONDIJTS, Philippe DE BOCK, Amin HAMRI, Faouzia HARICHE, Providence INGABIRE, Anne VANDENBULCKE.

Composition du bureau au 31 décembre 2019

<i>Faouzia HARICHE :</i>	Présidente
<i>Faten ALAMAT :</i>	Administratrice déléguée
<i>Philippe DE BOCK :</i>	Trésorier
<i>Anne VANDENBULCKE :</i>	Secrétaire
<i>Floriane BONNIER</i>	
<i>Amin HAMRI</i>	

Liste du personnel employé par l'asbl Jeunesse à Bruxelles au 31 décembre 2019

Direction :

Valérie LEMAIGRE, Directrice

Cellule Administrative :

Saïda AMEZIAN, Préposée à l'accueil - secrétariat

Julie SAINLEZ, Assistante de Direction

Cellule Accueil Temps Libre :

Mélodie MBATSHI, Coordinatrice

Laetitia ROUFFART, Coordinatrice

Cellule Activités de vacances :

Rémy HENRARD, Coordinateur des stages de vacances

Mounia BENALI, Coordinatrice des séjours de vacances

Fayçal BLIDI, Chargé de projets (CDD)

Cellule Cohésion sociale :

Basma BEN AMAR, Coordinatrice

Karim BOUHOUT, Coordinateur

Dépôt :

Saïd EL KADDOURI, Chauffeur - livreur

02. LES ACTIVITÉS DE VACANCES

Depuis plus de 40 ans, l'asbl Jeunesse à Bruxelles, en étroite collaboration avec le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles, assure l'organisation des plaines de vacances, stages et séjours durant les congés scolaires.

02.1 Les Plaines de vacances

Les plaines de vacances accueillent les enfants du lundi au vendredi (hors jours fériés) pendant les vacances de deux semaines ou plus (vacances d'hiver, de printemps et d'été) et ce, dans un cadre non résidentiel.

Organisées principalement dans les établissements scolaires de la Ville de Bruxelles, les plaines permettent aux enfants de passer leurs vacances dans un cadre convivial en goûtant aux joies de la vie en collectivité. Autour d'un thème, les animateurs organisent des activités ludiques en petits groupes ; activités qui favorisent l'amusement, la détente et la convivialité tout en valorisant l'autonomie, la responsabilité et la conscience de soi dès le plus jeune âge.

Période	Nombre de plaines	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de présences	Moyenne des présences journalières
Printemps	6	10	5.705	571
Été	8	42	30.740	732
Hiver	6	8	3.484	436
TOTAL	20	60	39.929	665

Nombre de présences par rapport à 2018 (en sachant qu'il y a eu un jour ouvrable de plus en 2019)

Période	2018	2019	Différence	Augmentation
Printemps	5.810	5.705	-105	-1.8 %
Été	31.315	30.740	-575	-1.83 %
Hiver	3.316	3.484	+168	+5.07 %
TOTAL	40.441	39.929	-512	-1.27 %

Bien que nous observons une première diminution du nombre de présences en plaine depuis 2015, la baisse est peu significative (-1.27 %).



a. Les activités

A chaque période de plaines de vacances, le Secrétariat des activités de vacances propose une thématique pédagogique à exploiter.

- Au printemps 2019, la thématique « Le Far West » a permis aux enfants de découvrir sous forme de jeux de piste le domaine d'Hélécine. Une journée de sensibilisation au respect de la terre à la Cabriole leur a rappelé l'importance de la nature. Parole d'envie, son magicien et sa conteuse sont venus conter des histoires sur le Far West au sein des plaines.
- Dans la continuité des années précédentes, il a été proposé une thématique différente pour les deux mois de l'été 2019 afin de diversifier notre palette d'activités et excursions. Et ainsi permettre aux enfants inscrits les deux mois d'été de voir de nouveaux horizons :

Juillet : « Les compagnons de Robin des Bois » a permis aux enfants de découvrir le monde et sa nature, notamment lors d'une sensibilisation à l'utilisation de nos cours d'eau avec des « promenades de la Senne ». Une conteuse est venue leur raconter les histoires de Robin des bois et ses copains. *Lou Baliba* est également venu nous montrer son spectacle qui a ravi les petits comme les plus grands. Grâce à BelExpo, les enfants ont également pu imaginer leur ville autrement, dans un climat et un environnement meilleur.

En août, le thème « Sur les traces de Marco Polo » a pu faire découvrir aux enfants divers spectacles, des jeux de pistes et de découverte dans différents parcs de la Ville de Bruxelles. Ils ont également pu découvrir le marché asiatique ou encore visiter le site de Tour et Taxis où était organisé un rallye retraçant le parcours de Marco Polo. La compagnie *Clair de plume* est également venue nous présenter son spectacle traitant notamment du tri des déchets.

- En hiver 2019-2020, avec le thème « Vacancirque », les enfants ont pu s'essayer à de nombreuses disciplines telles que la jonglerie, les acrobaties ou encore la sculpture de ballons grâce à *Crazy Circus* et à « l'École de cirque près de chez vous ». Tommy Stevens est également venu étonner tous les enfants grâce à son spectacle de magie.

Outre les activités pédagogiques variées organisées par les équipes d'animation des différentes plaines, le Secrétariat des activités de vacances a également organisé des excursions pour tous les enfants (minimum 1/semaine).

Quelle que soit leur finalité (artistique, culturelle ou sportive), les excursions au cours desquelles les enfants auront l'occasion de profiter d'un espace vert sont privilégiées : Domaine provincial d'Huizingen, le parc de Furfooz, activités dans les parcs de Bruxelles, Disc Golf à Braine-l'Alleud, etc.

Les excursions sont également choisies pour permettre aux enfants de faire de nouvelles découvertes. Diverses excursions sont généralement proposées aux enfants, dans l'optique de favoriser l'accès à la culture dans ses diverses dimensions : de nombreux spectacles culturels au centre Pôle Nord, visites des musées de la Ville de Bruxelles, court-métrages au cinéma Galeries, etc.



Pour les excursions, une participation financière de 2€ a été demandée aux parents.

Divers ateliers ont également été organisés au sein des plaines grâce à l'engagement d'intervenants extérieurs : ateliers scientifiques avec *Cap Sciences*, ateliers musicaux, lecture de contes, sensibilisation au code de la route avec Police Prévention, etc.

Enfin, les excursions et animations sont aussi choisies dans le but de permettre aux animateurs de développer de nouvelles compétences telles que la création d'un univers fantastique, la vulgarisation des savoirs ou les techniques pour susciter l'intérêt des enfants pour une discipline qu'ils ne connaissent pas.

La collaboration avec les bibliothèques de la Ville de Bruxelles mettant à disposition des plaines (moniteurs et enfants) des ouvrages didactiques et pédagogiques a été maintenue; ceci afin de stimuler, chez les uns, les recherches pédagogiques et chez les autres, les activités de lecture.

b. Le public

Printemps 2019

Sur les 800 enfants qui ont fréquenté les plaines (886 en 2018) :

- 49 % des enfants ont moins de 6 ans (61 % en 2018)
- 48 enfants ont bénéficié du tarif social (53 en 2018)
- 79 % étaient domiciliés sur le territoire communal (79 % en 2018)

Eté 2019

Sur les 1847 enfants qui ont fréquenté les plaines (1861 en 2018) :

- 50 % des enfants ont moins de 6 ans (49 % en 2017)
- 140 enfants ont bénéficié du tarif social (144 en 2018)
- 77 % étaient domiciliés sur le territoire communal (76 % en 2018)

Hiver 2019-2020

Sur les 635 enfants qui ont fréquenté les plaines (633 en 2018) :

- 49 % des enfants ont moins de 6 ans (51 % en 2018)
- 43 enfants ont bénéficié du tarif social (43 en 2018)
- 82 % étaient domiciliés sur le territoire communal (84 % en 2018)



c. L'encadrement

Un total de 569 personnes pour 748 contrats (558 personnes pour 707 contrats en 2018) a été nécessaire pour assurer l'encadrement et l'entretien des plaines de vacances pour l'année 2019 ; à savoir :

- 118 personnes (118 contrats) au printemps (132 personnes au printemps 2018) ;
- 342 personnes (516 contrats) en été (321 personnes en été 2018) ;
- 109 personnes (114 contrats) en hiver (105 personnes en hiver 2018).

A chaque période, les normes d'encadrement ont été respectées dans toutes les plaines de vacances.

Dans l'ensemble, les responsables de centre ont été satisfaits du travail effectué par les coordinateurs et animateurs. La fidélisation du personnel se poursuit : les équipes sont souvent constituées d'un noyau de personnes qui ont déjà travaillé ensemble, ce qui rend leur travail beaucoup plus efficace.

d. Système de réservations par semaine et tarifs

Depuis les plaines d'été 2014, le système d'abonnement a été remplacé par la mise en place d'un système de réservation par semaine. L'objectif des réservations par semaine est d'accroître la qualité de l'accueil dans les plaines en anticipant les fluctuations du taux de fréquentation quotidien observées lors des précédentes périodes de vacances. Cela permet de réserver des locaux adaptés au nombre d'enfants et d'offrir plus de confort aux animateurs et aux enfants. Aussi, la participation des enfants aux plaines pour une semaine permet, quant à elle, de créer une dynamique de groupe plus forte et d'approfondir les relations entre les animateurs et les enfants.

Cette organisation induit donc la mise en place d'un processus de réservation qui se déroule comme suit :

- **Un bulletin de réservation** (qui se trouve en page centrale du programme d'activités ou téléchargeable sur le site internet de Jeunesse à Bruxelles a.s.b.l.) est à compléter par les personnes qui confient l'enfant et à faire parvenir au Secrétariat des Activités de vacances. Ce formulaire contient une grille permettant de cocher les différentes semaines d'activités de plaines de vacances ; les réservations se faisant par semaine uniquement.
- **Un dossier de confirmation de la réservation** est envoyé à chaque participant. Il comporte un bulletin de virement ainsi que des précisions quant au programme, au matériel nécessaire, aux modalités pratiques, etc. Ce courrier contient également une fiche santé et une autorisation parentale ; ces deux documents étant à compléter et à remettre au responsable le premier jour de la plaine.

La tarification des plaines est restée identique à celle pratiquée depuis 2009 : le prix des anciens abonnements de dix jours a tout simplement été divisé par deux pour correspondre avec le prix par semaine (5 jours).



Les conditions d'accès aux plaines ainsi que les critères des trois différents tarifs sont restées identiques.

Les plaines sont accessibles aux enfants de 3 à 12 ans (enfants propres et scolarisés en maternelle et en primaire) qui satisfont à au moins une des conditions suivantes :

- être domicilié sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek– 1130 Haren)
OU
- fréquenter une école située sur ce même territoire communal (une preuve d'inscription et de fréquentation de l'école est nécessaire)
OU
- avoir un parent membre du personnel communal de la Ville de Bruxelles

Voici les différents tarifs des plaines de vacances, exclusivement par semaine complète :

Tarif	Semaine de 4 jours	Semaine de 5 jours
Tarif plein	20€	25€
Tarif préférentiel	16€	20€
Tarif social	10€	12,5€

Le tarif préférentiel est réservé aux enfants domiciliés sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek– 1130 Haren) ou qui ont un parent membre du personnel communal.

Le tarif social est octroyé sur demande préalable uniquement aux personnes domiciliées sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek– 1130 Haren). Il est octroyé par année scolaire, du 1er septembre au 31 août et doit donc être renouvelé chaque année.

Le tarif comprend :

- la participation à toutes les activités qui se déroulent pendant la semaine ;
- les éventuels trajets en bus des centres d'accueil vers les plaines de vacances ;
- le repas chaud à midi, le goûter ainsi que les boissons



02.2 Les Stages de vacances

Période	Nombre de stages effectifs / nombre de stages prévus	Nombre de participants / capacité d'accueil	Evolution nombre participants (% 2017)	Taux d'occupation
Carnaval	9/9	167/174	+0.6 %	95.9 %
Printemps	9/9	157/174	-3.8 %	90.2 %
Été	35/35	605/666	+2.5 %	90.8 %
Automne	9/9	164/174	-1.2 %	94.2 %
TOTAL	62/62	1093/1188	+0.7 %	92 %

En 2019, 62 stages ont été organisés durant sept semaines de vacances : une semaine au carnaval (9 stages), une au printemps (9 stages), quatre semaines en été (trois semaines de 9 stages et une semaine de 8 stages) ainsi qu'une semaine en automne (9 stages). En moyenne, la capacité d'accueil par semaine a été de 170 places, et le nombre moyen d'enfants par semaine de stage a été de 156. Nous avons donc un taux moyen d'occupation de 92%.

En comparaison à 2018, nous remarquons une stabilité dans la fréquentation des stages pour la période de carnaval, une légère augmentation de la fréquentation des stages d'été ainsi qu'une légère baisse de fréquentation pour les stages de printemps et d'automne. Dans l'ensemble, les chiffres de l'année 2019 sont stables en comparaison à 2018. Nous avons remarqué une fois de plus une baisse de fréquentation pour les semaines comprenant un jour férié ce qui nous a amené à adapter notre offre de stages (une semaine de 8 stages en aout).

a. Activités

Au cours de l'année 2019, la programmation des stages a été enrichie par de nombreuses collaborations, anciennes et nouvelles, avec des partenaires issus du monde associatif.

Le partenariat avec l'asbl Les Jeunesses musicales de Bruxelles continue pour toutes les périodes de vacances. Les enfants ont donc la possibilité de s'essayer à des activités musicales et de découvrir un univers sonore tout au long des différents stages.

L'asbl Espace Magh et Jeunesse à Bruxelles ont également travaillé ensemble pour la mise en place d'un stage intitulé « Comédie musicale ».

Une fois encore, deux stages ont été organisés durant l'été au sein du musée BELvue et au Palais du Coudenberg pour permettre aux enfants de découvrir l'histoire belge et les grands édifices de Bruxelles.

Le partenariat avec la Maison de l'Escrime a été renouvelé, ce qui a donné l'opportunité aux enfants de s'essayer à un sport qui combine concentration, agilité et dextérité.

Brusurf, avec qui nous collaborons lors de chaque période de vacances a également donné l'opportunité aux enfants de découvrir le monde numérique et de l'informatique. Plusieurs stages organisés avec Brusurf se sont faits en collaboration avec le centre ARGOS.

De nouveaux partenariats ont été établis avec notamment :

- Le Cinéma Palace qui nous a ouvert ses portes durant deux semaines d'activités et où les enfants se sont essayés aux techniques du cinéma ;



- Le Théâtre du mirage grâce à qui les enfants ont pu découvrir le monde des marionnettes ;
- ADAM Brussels Design Museum, un lieu où les enfants peuvent laisser parler leur imaginaire.

De nombreuses excursions et activités culturelles et/ou extérieures ont été organisées durant les stages en 2019 pour permettre aux enfants de découvrir de nouvelles disciplines, d'aller à la rencontre d'univers qui leur sont parfois inconnus.

Musées : Sportimonium le Musée du Sport; Le PASS ; L'Archéosite d'Aubechies ; Les musées Royaux des Beaux-Arts ; Le Musée Art & Histoire du Cinquantenaire; Le Musée KANAL ; Le Musée des enfants; Le MIMA ; L' ADAM Brussels Design Museum ; La Cinematek ; Le musée du Coudenberg ; Une visite du palais de justice et du parlement fédéral ; Le Musée des instruments de musiques ; Le Musée des sciences naturelles ; Le Musée Magritte ; Le planetarium ; etc.

Excursions et Espaces verts : La Ferme de Bousval ; Le Domaine provincial d'Huizingen ; Le Centre d'Art du Rouge Cloître ; Le Domaine du bois des rêves ; Le Domaine provincial d'Hélécinne ; Le Jardin Botanique Jean Massart de Meise ; Les étangs du Buston pour s'initier à la pêche ; etc.

Les stages sont toujours conçus comme des ateliers thématiques, créatifs où la dynamique de projet est omniprésente. Animateurs et enfants portent conjointement un projet et réalisent une série d'activités cohérentes par rapport au thème choisi. Ces activités ont pour objectif principal de promouvoir la culture artistique sous toutes ses formes. Il s'agit là d'un outil d'expression et de valorisation pour les enfants, qui se découvrent un potentiel, des savoir-faire, une créativité parfois insoupçonnés. Des activités culturelles, sportives, scientifiques, ou d'autres, centrées par exemple sur l'environnement et le développement durable viennent compléter la diversité des apprentissages. Ces stimulations sont essentielles au développement de chacun, en complément des autres lieux d'éducation et de formation comme l'école par exemple.

Les stages, à l'instar des plaines de vacances, sont des lieux d'apprentissages de la vie en groupe : apprentissage du respect de l'autre (dès le plus jeune âge), du partage, de la négociation, de l'expression des désaccords et du travail collectif. L'autonomie de chacun, y compris des plus petits, la prise et le partage des responsabilités en groupe sont particulièrement valorisés. Les stages sont des moments de plaisirs, des moments ludiques, où la démarche, finalement, importe plus que le « produit fini ».

Les thématiques suivantes ont été développées en 2019 :

• Carnaval 2019 :

- Les contes du merveilleux hiver
- Marionnettes à doigts
- A la découverte des villages gaulois
- Petits mais dynamiques
- Expérience Peinture
- Les secrets du Cinéma
- Jetons un sort à la piste de danse
- La mémoire des objets
- Omnisports et natation

Printemps 2019 :

- Rêves et songes magiques
- La découverte des Indiens d'Amérique
- Rendez-vous au Pôle Nord - Pôle Sud
- Quand le sport devient un jeu d'enfant
- Papier en équilibre
- Jeux de sociétés créatifs
- A la découverte de la science-fiction
- Les coulisses du Cinéma Palace
- Omnisports et natation



• **Été 2019 :**

Juillet 2019

- Mary Poppins
- Rituels et créatures magiques
- La scandinavie
- En route pour la ferme
- Des images qui bougent
- Mystères et devinettes
- Comédie musicale
- Histoires modernes et technologies
- Omnisports et Escrime
- Les légendes de la mer
- Il était une fois nos objets
- Que viva Mexico
- Du sport pour tout le monde s'il vous plaît
- Map Géo
- GO, 1,2,3 fiction
- PLASTIK
- Les coulisses du pouvoir
- Omnisports et natation

Août 2019

- Tom Sawyer
- Le jardin musical
- De la fresque au graffiti
- Les secrets de Bruxelles
- Pommes vertes et chapeau melon
- Communication Papier
- La fabrique du cosmos
- Omnisports et natation
- Les mystères de la forêt
- Promenade émerveillée
- La Chine
- La vie à la campagne
- Ombres chinoises en action
- A l'école des super-héros
- Reporters curieux
- A la découverte de l'Atomium et de son histoire
- Omnisports et natation

• **Automne 2019 :**

- Nos amis les ours
- Les lignes de mon visage
- Promenons-nous dans les bois
- Une petite maison dans une prairie
- Un jour je serai un artiste
- Architecte d'une semaine
- Les cahiers du cinéma
- Il y a un monstre dans mon film muet !
- Omnisports et natation

b. Le public

Tranche d'âge	Nombre de stages effectifs / nombre de stages prévus	Nombre de participants / capacité d'accueil	Taux d'occupation	Pourcentage : âge/total des participants
Maternelles (3-7 ans)	35/35	603/656	91.9 %	55.2 %
Primaires (6 à 12 ans)	27/27	490/532	92.1 %	44.8 %
TOTAL	62/62	1093/1188	92.0 %	100 %



Nous pouvons constater que de manière générale, les stages destinés aux moins de 7 ans rencontrent davantage de succès; ce qui avait déjà été constaté les années précédentes. Les stages destinés aux plus de 6 ans suscitent un peu moins d'intérêt de la part du public

Au total de l'année 2019 :

- 845 inscriptions d'enfants habitants le territoire (77.3%)
- 248 inscriptions d'enfants habitants hors territoire communal (22.7%)
- 100 inscriptions d'enfants au tarif social (9.1%)
- 11 enfants pris en charge par des institutions (1%)

c. L'encadrement

Un total de 127 personnes a été nécessaire pour assurer la gestion des stages de vacances pour l'année 2019 ; à savoir :

- 28 personnes au Carnaval;
- 27 personnes au Printemps;
- 45 personnes en Été;
- 27 personnes en Automne.

A chaque période d'activité les normes d'encadrement prescrites par l'ONE ont été respectées. Nous avons pu observer une certaine régularité dans les équipes d'animation de période en période ce qui favorise une dynamique de groupe positive. Cette dynamique transparait également dans les rapports entre les animateurs et les enfants.

d. Les tarifs

Les tarifs des stages sont inchangés depuis 2009 : le tarif préférentiel appliqué pour les habitants de la Ville de Bruxelles est de 50 €. Pour tous les autres, le prix de la semaine de stage est fixé à 75 €. Le tarif social entre en vigueur pour les familles en situation économique précaire qui habitent le territoire communal. Une participation aux frais de stage de 12 € est demandé à ces familles-là. Un tarif dégressif de - 20 % est toujours appliqué pour les familles bénéficiant du tarif préférentiel et qui inscrivent plusieurs enfants (2 et +).

Le tarif englobe la totalité des frais, les enfants bénéficient donc pour ce prix d'un encadrement de qualité, des boissons et une collation par jour, et souvent une excursion ou l'intervention d'un intervenant extérieur, lorsque la thématique du stage le justifie.



02.3 Les séjours

2.3.1. Les séjours en Belgique

Les séjours sont tout d'abord l'occasion pour les enfants de sortir de leur environnement familial, de faire de nouvelles rencontres et de nouvelles découvertes, tout cela à travers des activités ludiques, où apprentissages riment avec plaisir. Les animateurs et les enfants vont mener une série d'activités cohérentes par rapport au thème choisi ; ces activités ont pour objectif principal l'expression et la valorisation. Ainsi les enfants se découvrent un potentiel, des savoir-faire, une créativité.

Les séjours sont aussi un lieu d'apprentissage des règles de la vie en groupe : le respect de soi qui mène au respect de l'autre, le partage, l'écoute et l'objectif collectif ; autonomisation et responsabilisation étant également des objectifs travaillés durant le séjour.

Des activités sportives, scientifiques, artistiques, et autres, centrées sur l'environnement immédiat et la sensibilisation au développement durable viennent compléter la diversité des apprentissages.

Les thématiques suivantes ont été développées en 2019 : « L'appel d'Abraracourcix », « Les Olympiades des Jeunessois », « La saga des globes trotteurs : Destination Ozzie », « L'école des Artistes », « La rencontre des explorateurs », « L'univers d'Alice au Pays des Merveilles » ou encore « Niet zo moldus als we danken ! ».

Outre les activités pédagogiques autour de ces thèmes, des excursions ont été organisées lors de chaque séjour. Les enfants ont par exemple eu l'occasion de visiter le Museum Dr. Guislain, de participer à l'atelier culinaire concocté par l'asbl « Un dimanche à la campagne », de se rendre au parc ludique « The Outsider Coast », de faire des jeux d'observations et d'exploration concoctés par l'asbl Defi Nature, de partir pour une journée d'amusement au parc d'attraction aquatique Plopsaqua, ainsi que de vivre des expériences d'accrobranche au Ecopark Adventures.

Pour la neuvième année consécutive, un séjour de soutien scolaire a été organisé pour les jeunes de 1ère et 2ème secondaires. Comme l'année précédente, le séjour a duré deux semaines lors des vacances de printemps et ce dans un but de préparation aux examens de juin. Des professeurs de secondaire et des étudiants du supérieur ont été engagés pour encadrer des cours de rattrapage en français, mathématiques et néerlandais. Les étudiants ont également pu profiter de moments de détente pour s'adonner à des animations ludiques et sportives, mais aussi à vivre des sensations fortes lors de leur excursion au « Parc Furfooz » non loin de Dinant. Enfin, des ateliers méthodologiques ont également été organisés avec un intervenant spécialisé. Ces ateliers, déclinés en 12 séances de 2h, ont permis aux jeunes d'apprendre entre autres à stimuler leur mémoire par la découverte des évocations par le toucher, découvrir des techniques pour faciliter leur mémorisation des mots, mais aussi d'avoir confiance en leur potentiel en autoévaluant leur motivation.

Durant les vacances d'automne 2019, un séjour d'éveil linguistique destiné à stimuler l'apprentissage du néerlandais a été organisé pour les enfants de 6 à 12 ans à Mariakerke. Sur le thème « Niet zo moldus als we danken ! », les enfants ont pu exploiter leurs connaissances linguistiques et imaginatives afin de décrypter un grimoire rédigé en néerlandais. Un mystérieux message déposé un soir brumeux par une chouette envoyée par le Ministère de la magie de Londres. Les animateurs -parfaits bilingues- ont ainsi veillé à allier activités ludiques à l'apprentissage du vocabulaire pour décomplexer les enfants face à une langue souvent perçue comme purement scolaire.



a. Les lieux d'accueil

Le domaine de Combreuil (Ronquières) appartient au Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles, tandis que ses occupations sont gérées par l'asbl Jeunesse à Bruxelles. Jusqu'en 2017, le centre de Mariakerke était quant à lui géré par le Service de l'Instruction Publique. En 2018, sa gestion a été transférée au Service Jeunesse tandis que ses occupations sont également gérées par Jeunesse à Bruxelles.

b. Les périodes d'activités : Comparatif des chiffres de 2018 et 2019

A. Le Domaine de Combreuil

2018

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants	Taux d'occupation
Printemps Soutien scolaire	1	11	44/44	100 %
Été	4	4 x 12 jours	115/160	71.8 %
TOTAL	5	59	159/204	77.94 %

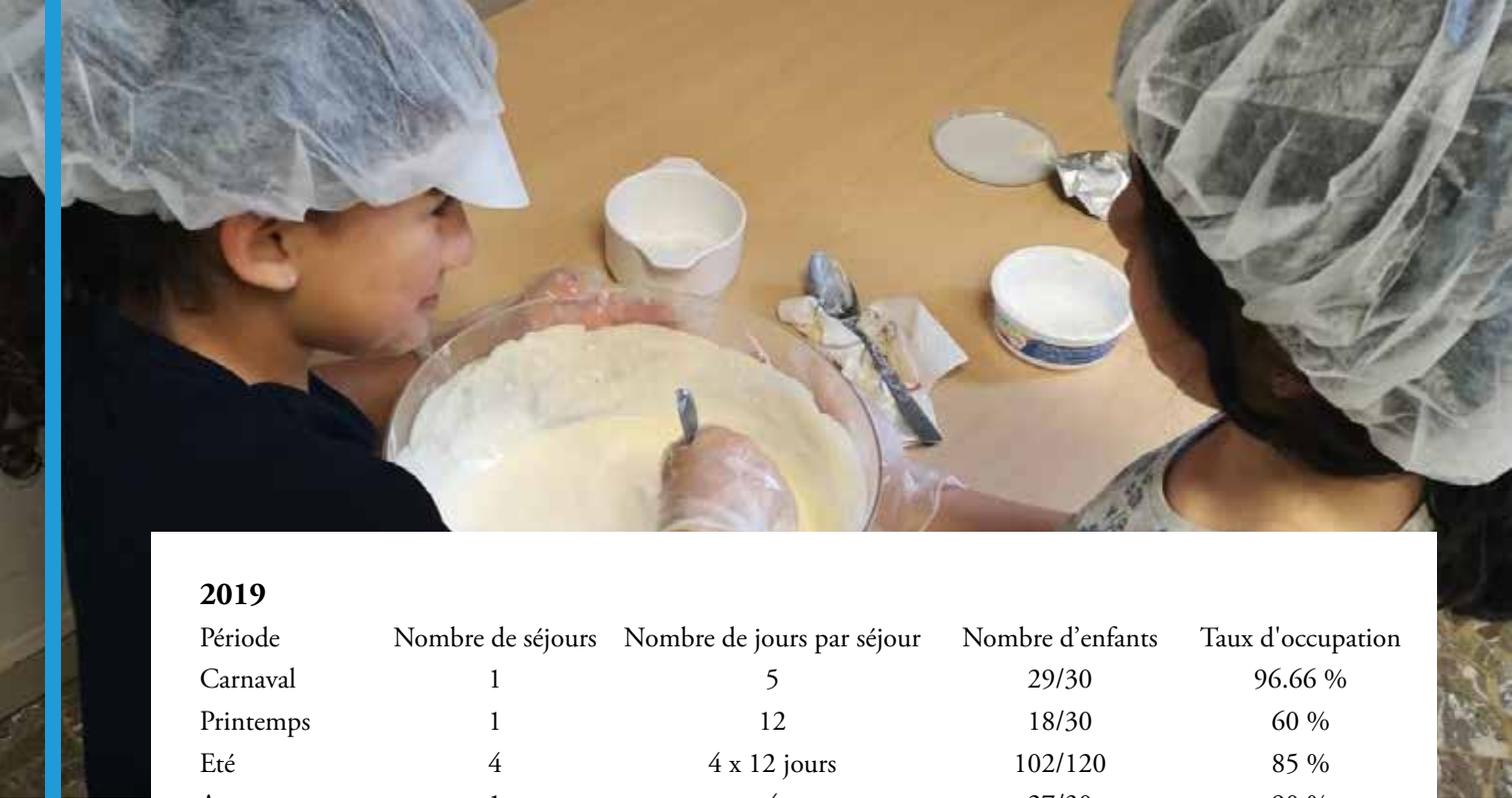
2019

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants	Taux d'occupation
Printemps Soutien scolaire	1	12	40/45	89 %
Été	4	4 x 12 jours	106/160	66 %
TOTAL	5	59	146/205	71.22 %

B. Mariakerke

2018

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants	Taux d'occupation
Carnaval	1	5	30/30	100 %
Printemps	1	11	26/30	86.66 %
Été	4	4 x 12 jours	113/120	94.1 %
Automne	1	5	30/30	100 %
TOTAL	7	68	199/210	94.76 %



2019

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants	Taux d'occupation
Carnaval	1	5	29/30	96.66 %
Printemps	1	12	18/30	60 %
Eté	4	4 x 12 jours	102/120	85 %
Automne	1	4	27/30	90 %
TOTAL	7	69	176/210	83.81 %

Les séjours organisés à Mariakerke atteignent un taux d'occupation positif à hauteur de 83,81%. Il convient de souligner une diminution de près de 10% par rapport à l'année 2018. Les séjours organisés à Combreuil maintiennent globalement un même taux d'occupation avec une très légère diminution par rapport à l'année 2018. Précisons ici que les séjours organisés à Combreuil ont une capacité d'accueil plus importante, ce qui peut en partie expliquer cet écart de taux d'occupation entre les deux lieux d'accueil.

c. Les tarifs

Tarifs en vigueur depuis le 1/7/2009 :

- Pour les séjours de 12 jours :
 - 160 € pour les habitants de la Ville de Bruxelles
Un tarif dégressif est toujours appliqué pour les 2ème, 3ème, etc. enfants : - 20 %
 - 200 € pour les autres
 - 100 € pour les bénéficiaires du tarif social (d'application pour les familles en situation économique précaire qui sont domiciliés sur le territoire communal).

- Pour les séjours de 5 jours :
 - 100 € pour les habitants de la Ville de Bruxelles
Un tarif dégressif est toujours appliqué pour les 2ème, 3ème, etc. enfants : - 20 %
 - 125 € pour les autres
 - 50 € pour les bénéficiaires du tarif social (d'application pour les familles en situation économique précaire qui sont domiciliés sur le territoire communal).

Pour ce prix, les enfants bénéficient du trajet aller-retour en bus, de la pension complète (hébergement en dortoir, 3 repas et 2 collations par jour), de l'encadrement, de tout le matériel nécessaire aux activités, des excursions.



2.3.2. Les séjours à l'étranger

Au cours des vacances de carnaval 2019, 41 jeunes de 9 à 14 ans ont eu l'occasion de partir aux sports d'hiver dans la station de ski de « Saint-Sorlin d'Arves » (Savoie, France). Durant ces 8 jours, ils ont pu s'adonner aux joies de la glisse et profiter de cours (2h par jour) dispensés par l'Ecole du Ski Français.

a. Les périodes d'activités

2018

Période	Type de séjour	Lieu	Nombre de jours	Tranche d'âge	Nombre d'enfants /capacité d'accueil
Carnaval	Sports d'hiver	Saint-Sorlin d'Arves	8	10-13 ans	41/41 (100 %)
TOTAL					41/41

2019

Période	Type de séjour	Lieu	Nombre de jours	Tranche d'âge	Nombre d'enfants /capacité d'accueil
Carnaval	Sports d'hiver	Saint-Sorlin d'Arves	8	10-13 ans	40/40 (100%)
TOTAL					40/40

Le taux d'occupation maximal a été atteint une fois encore pour l'année 2019.

b. Les tarifs

- Sports d'hiver :
 - 400 € pour les habitants de la Ville de Bruxelles. Un tarif dégressif est toujours appliqué pour les 2ème, 3ème, etc. enfants : - 20 %
 - 500 € pour les autres
 - 250 € pour les bénéficiaires du tarif social (d'application pour les familles en situation économique précaire qui sont domiciliées sur le territoire communal).



c. Le public

2018

Tranches d'âge	Nombre de séjours	Nombre d'enfants / capacité d'accueil	Taux d'occupation
6-12 ans	12	373/425	87.76 %
Ados (13-15ans)	1	26/30	86.66 %
TOTAL	13	399/455	87.69 %

2019

Tranches d'âge	Nombre de séjours	Nombre d'enfants / capacité d'accueil	Taux d'occupation
6-12 ans	12	344/425	80.94 %
Ados (13-15ans)	1	18/30	60 %
TOTAL	13	362/455	79.56 %

Carnaval 2019

69 enfants ont fréquenté nos séjours (71 en 2018) :

- 8 enfants ont bénéficié du tarif social (12 en 2018)
- 62.31 % sont domiciliés sur le territoire communal (66.16 % en 2018)

Printemps 2019

58 enfants ont fréquenté nos séjours (70 en 2018) :

- 9 enfants ont bénéficié du tarif social (14 en 2018)
- 65.51 % sont domiciliés sur le territoire communal (67.14 % en 2018)

Été 2019

208 enfants ont fréquenté nos séjours (228 en 2018) :

- 29 enfants ont bénéficié du tarif social (26 en 2018)
- 49 % sont domiciliés sur le territoire communal (42.5 % en 2018)

Automne 2019

27 enfants ont fréquenté nos séjours (30 en 2018) :

- 6 enfants ont bénéficié du tarif social (3 en 2018)
- 85 % sont domiciliés sur le territoire communal (66.66 % en 2018)

02.4 L'encadrement

Pour l'année 2019, un total de 95 personnes (contre 95 en 2018) a été nécessaire pour assurer la gestion des séjours; à savoir :

- 13 personnes au Carnaval (13 en 2018)
- 14 personnes au Printemps (15 en 2018)
- 61 personnes en Été (60 en 2018)
- 7 personnes en Automne (7 en 2018)



03. SOUTIEN AU SERVICE JEUNESSE DE LA VILLE DE BRUXELLES

L'asbl a soutenu les activités du Service de la Jeunesse par une aide administrative et financière sur base de projets présentés et approuvés par le Collège ; projets qui concernent :

- **La Maison d'Art Actuel des Chartreux**
L'asbl Jeunesse à Bruxelles a obtenu un subside de 12.000 € de la Fédération Wallonie Bruxelles et 7.500 euros de la CoCoF pour les activités de la Maison d'Art Actuel des Chartreux. Elle en a assuré le suivi administratif et financier, en collaboration avec le Service de la Jeunesse. Par ailleurs, une enveloppe de 8.000 euros, versée sous forme de subside par la Ville de Bruxelles à l'asbl Jeunesse à Bruxelles a été employé pour les activités de la Maac.
- **Les Maisons des Enfants**
Une enveloppe de 80.000 euros, versées sous forme de subside par la Ville de Bruxelles à l'asbl Jeunesse à Bruxelles, ont été employées pour les activités organisées par les Maisons des Enfants. Le suivi a été effectué en bonne collaboration entre l'asbl Jeunesse à Bruxelles et le Service de la Jeunesse.
- **Pôle Nord et Tour à Plomb**
Une enveloppe de 20.000 euros, versée sous forme de subside par la Ville de Bruxelles à l'asbl Jeunesse à Bruxelles, a été employée pour les activités organisées, essentiellement par le Centre Culturel et Sportif Tour à Plomb. Le suivi a été effectué en bonne collaboration entre l'asbl Jeunesse à Bruxelles et le Service de la Jeunesse.

04. GESTION DES SALLES ET DU DOMAINE DE COMBREUIL

Gestion administrative et financière liées à l'occupation des infrastructures : organisation des visites des infrastructures, réservations, contrats de location, inventaires d'entrée et de sortie, contacts avec les concierges, facturation, organisation des plannings de nettoyage.

Salle de la Clé : 20 jours d'occupation (35 jours en 2017, 21 jours en 2018)

Salle de la Jeunesse : 87 jours d'occupation (85 jours en 2017, 98 jours en 2018)

Domaine de Combreuil : 97 jours (94 jours en 2017, 104 jours en 2018)

- occupation par l'asbl Jeunesse à Bruxelles (séjours de vacances) au printemps et en été : 60 jours
- occupation par le Centre Elisabeth Carter : 17 jours
- occupation par des écoles de la Ville de Bruxelles : 14 jours
- occupation par des services de la Ville de Bruxelles : 0 jour
- occupation autres : 6 jours

La diminution du nombre de jours d'occupation à la Salle de Clé s'explique par des travaux importants dans le quartier ; ceux-ci rendant l'accès à la salle difficile.

05. centre de formation en animation "ELISABETH CARTER"

05.1 Centre de Formation au métier de l'animation

Durant l'année 2019, le Centre Elisabeth Carter a assuré :

- L'organisation des comités pédagogiques relatifs aux différentes formations mises en place ;
- La mise en place et le suivi de partenariats dans le cadre des formations avec :
 - L'asbl Service pour la Transformation, l'Innovation et le Changement Social (STICS) : deux modules de trois journées de formation sur la gestion de projets dans un contexte extrascolaire.
 - La Croix Rouge de Belgique : trois modules de deux jours de formation concernant les premiers soins à donner aux enfants.
 - L'Université de Paix : un module de deux jours portant sur la gestion des conflits entre enfants.
 - L'asbl Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance (BADJE): deux modules de deux jours travaillant le respect des rythmes et besoins des enfants et deux modules de trois jours sur l'inclusion : un accueil de qualité pour tous.
 - L'asbl Réseau des Initiatives Enfants-Parents-Professionnels (RIEPP) : un module de deux jours sur comment vaincre la barrière de la langue avec les parents et les enfants ?
 - L'Intercommunale sociale du Brabant Wallon (ISBW) : deux modules de deux journées sur le rôle et les limites du métier d'accueillant temps libres.
 - Nadia Bezgai, formatrice indépendante : un module de deux jours sur le travail en équipe.
- Les entretiens préalables à la formation (80 entretiens), les suivis administratifs et individuels des stagiaires ;
- Le suivi des stagiaires en stage pratique ;
- La gestion administrative et logistique des stages théoriques résidentiels ;
- La gestion et le suivi de l'équipe d'encadrement des formations ;
- Le suivi des dossiers de demande de subvention pour l'année 2019 auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles ;
- La mise en place de 13 formations continues à destination des auxiliaires d'éducation de l'Instruction Publique (8 formations continues en 2019) :
 - « La gestion de projets »
 - « Les règles, sanctions et la sécurité de base »
 - « Les techniques d'animation- Animer un groupe (3-12 ans) »
 - « L'inclusion extrascolaire : un accueil de qualité pour tous »
 - « Comment respecter les rythmes et besoins des enfants »
 - « Les premiers secours aux enfants »
 - « La gestion des conflits entre enfants »
 - « Grimage : un moment de plaisir pour tous ! Entre techniques, respect et activité encadrée »
 - « Activités manuelles et créatives en accueil temps libre : les ateliers créatifs autonomes »
 - « L'utilisation du jeu de société au sein de l'accueil temps libre »
 - « Le travail en équipe : un vrai défi ! »
 - « Vaincre la barrière de la langue avec les parents et les enfants »
 - « Le rôle et les limites du métier d'accueillant temps libre »
- La mise en place de 14 demi-journées de supervision à destination des animateurs des Maisons d'Enfants.



- Un module de 3 jours sur l'utilisation du jeu de société dispensé par les formatrices du Centre E. Carter à l'école secondaire De Mot-Couvreur (Ville de Bruxelles) dans le cadre de la formation des 6^{ème} année technique de qualification « Animation ».

05.2 Formation "animateurs en centre de vacances" (BACV)

La dixième session de formation (2018-2019) a vu l'inscription de 36 stagiaires et l'intégration, en cours de formation, de 5 stagiaires issus de la session 2017-2018.

Parmi ces 41 personnes :

- 31 stagiaires étaient au départ du premier séjour de formation résidentiel (36 personnes inscrites) (30 en 2018) ;
- 21 stagiaires ont obtenu leur brevet d'animateur de Centres de Vacances (25 en 2018) ;
- 7 ont été conviés à suivre une étape supplémentaire (4 en 2018) ;
- 6 ont arrêté pour raisons personnelles ou ont été conviés à arrêter en cours ou à la fin de formation (nombre d'heures insuffisant, évaluations insatisfaisantes) ou encore pour non-adhésion au projet (5 en 2018) ;
- 2 personnes n'ont pas obtenu leur brevet (0 en 2018).

Les stagiaires ont poursuivi les modules suivants durant l'année 2019 :

- stage théorique résidentiel n°3 : du 04/03/2019 au 09/03/2019 inclus (60h) au Domaine de Combreuil (29 stagiaires présents- 29 en 2018) ;
- stage pratique n° 2 pendant les vacances d'été : du 01/07/2019 au 23/08/2019 : 29 stagiaires animateurs en juillet et en août (180h) au sein des plaines de vacances (32 en 2018) ;
- stage théorique résidentiel n° 4 (week-end) : du 20/09/2019 au 22/09/2019 (21h) au Domaine de Combreuil (24 stagiaires présents - 27 en 2018).

L'objectif de former des animateurs autonomes, critiques et responsable détenteurs d'un brevet d'animateur de centres de vacances reconnu par la Fédération Wallonie Bruxelles a été atteint à 75 % (76 % en 2018).

La onzième session de formation (2019-2020) a vu l'inscription de 31 stagiaires ; lesquels ont suivi les modules suivants durant l'année 2019 :

- stage théorique résidentiel n° 1 (week-end) : du 11/10/2019 au 13/10/2019 inclus (21h) au Domaine de Combreuil (31 stagiaires) ;
- stage théorique résidentiel n° 2 : du 28/10/2019 au 02/11/2019 inclus (60h) au Domaine de Combreuil (31 stagiaires) ;
- stage pratique n° 1 pendant les vacances d'hiver : du 23/12/2019 au 03/01/2020 (100h) dans les plaines de vacances (30 stagiaires).



05.3 Formation "coordinateurs en centre de vacances" (BCCV)

La troisième session de formation (2018-2019) a vu l'inscription de 8 stagiaires et l'intégration de 3 stagiaires issus de la session 2017-2018 dont la formation devait être poursuivie.

Parmi ces 11 stagiaires :

- 8 stagiaires présents au départ du premier séjour en résidentiel (8 en 2018) ;
- 9 stagiaires ont obtenu leur brevet de coordinateur en Centre de Vacances (3 en 2018) ;
- 1 stagiaire été convié à suivre une étape supplémentaire (1 en 2018) ;
- 1 stagiaire a postposé sa formation (0 en 2018).

En 2019, ces derniers ont suivi les modules suivants :

- stage théorique en résidentiel n°3 : du 04/03/2019 au 09/03/2019 inclus (60h) au Domaine de Combreuil (8 stagiaires présents) ;
- stage pratique n°2 : pendant les vacances d'été : 01/07/2019 au 23/08/2019 (200h) : 10 stagiaires coordinateurs dans les plaines de vacances ;
- stage théorique en résidentiel n°4 : (week-end) du 20/09/2019 au 22/09/2019 inclus (21h) au Domaine de Combreuil (9 stagiaires).

L'objectif de former des coordinateurs autonomes, critiques et responsable détenteurs d'un brevet de coordinateur de centres de vacances reconnu par la Fédération Wallonie Bruxelles a été atteint à 82% (38% en 2018).

La quatrième session de formation au BCCV (2019-2020) a vu l'inscription de 8 stagiaires.

Les stagiaires ont suivi les modules suivants durant l'année 2019 :

- stage théorique résidentiel n°1 (week-end) : du 11/10/2019 au 13/10/2019 inclus (21h) au Domaine de Combreuil (7 stagiaires) ;
- stage théorique résidentiel n°2 : du 28/10/2019 au 02/11/2019 inclus (60h) au Domaine de Combreuil (7 stagiaires) ;
- stage pratique n° 1 pendant les vacances d'hiver : du 23/12/2019 au 03/01/2020 (100h) dans les plaines de vacances: 7 stagiaires coordinateurs.



05.4 Formations continues

Accessibles notamment aux auxiliaires d'éducation des écoles de la Ville de Bruxelles qui disposent déjà de la formation initiale requise par l'ONE et aux animateurs des Maisons des Enfants.

323 personnes ont participé en 2019 (324 personnes en 2018) aux différentes formations continues que le mandat vienne de l'Instruction Publique (IP) pour son personnel ou des maisons d'Enfants (MDE) pour ses équipes. Le taux d'absentéisme à ces formations a diminué avec une moyenne de 14 % (16 % en 2018).

- **15** personnes ont participé à la formation : « Les règles, sanctions et la sécurité de base » dispensée par les formatrices du **Centre Elisabeth Carter**.

Lieu : Salle VIP au palais du Midi

Dates : les 08 et 10 janvier 2019.

Un module de deux jours de formation qui permettra d'interroger les croyances qui motivent à poser certaines limites et à questionner les fondements des règles posées tout en vérifiant leur adéquation avec les projets pédagogiques des lieux d'accueil. Cette formation permet de découvrir des méthodes de mise en œuvre afin de poser des limites adaptées qui favorisent le sens des responsabilités des enfants et de développer une discipline incitative, encourageante qui stimule l'envie de collaborer des enfants et développe leur autonomie.

- **30** personnes ont participé à la formation : « L'inclusion extrascolaire : un accueil de qualité pour tous » dispensée en partenariat avec l'asbl **BADJE**.

Lieu : CeMPA et Salle VIP au Palais du Midi

Dates : les 15, 22 et 24 janvier 2019 ainsi que les 29, 31 janvier 2019 et 05 février 2019.

Trois modules de trois jours de formation qui visent à découvrir les différents handicaps ; à définir l'inclusion en interrogeant la différence entre inclusion, intégration et l'exclusion ; à découvrir les étapes d'un projet d'inclusion et à consulter les outils pédagogiques existants. La formation vise également à analyser les attitudes et les comportements à privilégier tant entre adultes qu'avec les enfants du groupe et ceux à besoins spécifiques. Elle aborde également les questions visant les moyens de sensibiliser les autres enfants du groupe et à les accompagner dans l'intégration de tous. Les participants voient également comment adapter des activités et leurs projets d'animation en fonction des besoins spécifiques des enfants du groupe.

- **30** personnes ont participé à la formation : « **Activités manuelles et créatives en accueil temps libre : Les ateliers créatifs autonomes** » dispensée par les formatrices du **Centre Elisabeth Carter**.

Lieu : Salle VIP au palais du Midi

Dates : les 05 et 07 février 2019 ainsi que les 12 et 14 février 2019.

Deux modules de deux jours de formation afin de faire découvrir l'outil de l'atelier créatif autonome tant au niveau de ses valeurs pédagogiques qu'au niveau des valeurs psychologiques au sein du processus développemental de l'enfant ; la mise en place de ce dernier et son expérimentation au cours des deux journées de formation.



- **24 personnes** ont participé à la formation « **La gestion de projets : collaborer autour d'un projet dans un contexte extrascolaire** » dispensée en partenariat avec le **STICS**.

Lieu : CeMPA

Dates : les 14, 21 et 28 février 2019 ainsi que les 12, 19 et 26 mars 2019.

Deux modules de trois jours de formation pour définir les différentes formes de projets (projet pédagogique, projet éducatif, projet d'accueil) ; aborder plus particulièrement la thématique de la gestion d'un projet d'animation dans le cadre de l'accueil temps libre. Les participants découvriront plusieurs outils leur permettant de construire, gérer, mettre en œuvre et évaluer un projet en lien avec les valeurs et les principes du décret ATL.

- **30 personnes** ont participé à la formation « **Comment respecter les rythmes et les besoins des enfants à travers la connaissance des différentes phases de son développement ?** » dispensée en partenariat avec l'asbl **BADJE**.

Lieu : CeMPA et Salle VIP au Palais du Midi

Dates : les 19 et 21 février 2019 ainsi que les 26 et 28 février 2019.

Deux modules de deux jours de formation pour prendre connaissance des dimensions du développement de l'enfant, découvrir ses besoins fondamentaux et en tenir compte en collectivité, détecter des comportements inadéquats en fonction de leur développement, aborder la notion de bientraitance et reconnaître les émotions des enfants, découvrir les différents modèles éducatifs et prendre conscience de la relation pédagogique du professionnel dans son rôle « éducatif ».

- **42 personnes** ont participé à la formation « **Les premiers secours aux enfants** » dispensée en partenariat avec la **Croix Rouge de Belgique**.

Lieu : CeMPA

Dates : les 4 et 5 mars 2019, les 7 et 8 mars 2019 ainsi que les 30 et 31 novembre 2019.

Trois modules de deux jours de formation pour permettre d'acquérir les premiers gestes essentiels en cas d'accidents. 22 thèmes différents sont abordés pendant les deux jours de formation (de la dent cassée à l'obstruction des voies respiratoires, crises d'épilepsie, gestion du diabète, etc).

- **14 personnes** ont participé à la formation « **Grimage : un moment de plaisir pour tous ! Entre techniques, respect et activité encadrée** » dispensée par les formatrices du Centre Elisabeth Carter.

Lieu : Salle VIP au palais du Midi

Dates : les 7 et 8 mars 2019.

Un module de deux jours de formation pour apprendre les techniques de base du grimage à l'eau, appliquer les bases, utiliser le matériel, découvrir le kit pour débiter, apprendre les règles d'hygiène, jouer avec la couleur et établir une communication bienveillante où le respect et l'écoute de l'enfant sont prioritaires et le redécouvrir à travers ses envies et repositionner l'adulte comme facilitateur.



- **15 personnes** ont participé à la formation : « **Les techniques d'animation - Animer un groupe (3-12 ans)** » dispensée par les formatrices du **Centre Elisabeth Carter**.

Lieu : Salle VIP au palais du Midi

Dates : les 28 mars 2019, 02 et 04 avril 2019.

Un module de trois jours de formation afin de définir ce qu'est une animation et la différencier d'une activité occupationnelle afin de créer une définition de groupe concernant l'animation et ses enjeux pédagogiques. Cette formation permet de découvrir différentes techniques d'animation, de réfléchir la position professionnelle de l'animateur et ses missions ainsi que revoir les notions liées aux phénomènes de groupe.

- **19 personnes** ont participé à la formation « **Rôles et limites du métier de l'accueillant temps libre** » dispensée en partenariat avec l'**ISBW**.

Lieu : Salle VIP au palais du Midi

Dates : les 19 et 28 novembre 2019 ainsi que les 12 et 17 décembre 2019.

Deux modules de deux jours de formation afin de travailler le positionnement professionnel par le biais d'interrogations et de découvertes d'outils. De réfléchir aux pratiques quotidiennes de chacun pour dégager les lignes de conduite qui paraissent prioritaires dans l'exercice de ce métier et dans ses différentes dimensions (enfants-parents-collègue). De prendre conscience que la fonction d'accueillant place les professionnels dans une relation qui touche à leur histoire, leur modèle éducatif.

- **15 personnes** ont participé à la formation : « **Vaincre la barrière de la langue avec les parents et les enfants** » dispensée en partenariat avec le **RIEPP**.

Lieu : Salle VIP Palais du Midi

Dates : les 8 et 10 octobre 2019.

Un module de deux jours de formation qui visent à prendre conscience de la possibilité de communiquer avec les parents même quand on ne parle pas la même langue. De percevoir les enjeux de cette communication pour les enfants, les parents et soi-même. De mettre en place des outils concrets de communication avec les parents et les enfants, adapté à la situation et imaginer de nouveaux outils.

- **12 personnes** ont participé à la formation : « **Gérer les conflits entre enfants** » dispensée en partenariat avec l'Université de Paix.

Lieu : CeMPA

Dates : les 28 et 29 octobre 2019.

Un module de deux jours de formation qui visent à prendre conscience du travail en équipe, son sens, ce qui le favorise, ses effets et l'importance de renforcer la dynamique de l'équipe. Ce module permettra également à identifier la place de chacun dans son équipe, dans la place qu'il ou elle laisse à l'autre et d'apprendre à gérer les conflits ou les situations difficiles.



- **14 personnes** ont participé à la formation : « **Le travail en équipe, un vrai défi !** » dispensée en partenariat avec Nadia Bezgai, formatrice indépendante.

Lieu : CeMPA

Dates : les 28 et 29 octobre 2019.

Un module de deux jours de formation qui visent à prendre conscience du travail en équipe, son sens, ce qui le favorise, ses effets et l'importance de renforcer la dynamique de l'équipe. Ce module permettra également à identifier la place de chacun dans son équipe, dans la place qu'il ou elle laisse à l'autre et d'apprendre à gérer les conflits ou les situations difficiles.

- **40 personnes** ont participé à la formation sur site : « **L'utilisation du jeu de société au sein de l'accueil temps libre** » dispensée par les formatrices du **Centre Elisabeth Carter**.

Lieu : sur site, dans les écoles concernées et les Maisons d'Enfants

Dates : 5 rencontres de lancement et d'analyse de la demande (module 1), 3 rencontres de lancement (module 2) suivies de 45 séances d'une demi-journées. Soit 53 interventions en 2019.

Module 1 : 23 personnes concernées et 30 interventions

Ecole Primaire Catteau-Aurore (5 pers)	Ecole Maternelle de Hembeek (5 pers)	Ecole Primaire Léon Lepage (5 pers)	Ecole Primaire Six-Jetons (4 pers)	Maison d'Enfants Pirouette (4 pers)
04/02/2019	07/02/2019	16/01/2019	22/01/2019	17/01/2019
14/02/2019	18/02/2019	30/01/2019	05/02/2019	31/01/2019
22/02/2019	01/03/2019	27/02/2019	19/02/2019	15/02/2019
28/02/2019	14/03/2019	13/03/2019	19/03/2019	23/04/2019
15/03/2019	24/04/2019	21/03/2019	22/03/2019	07/05/2019
18/03/2019	14/05/2019	27/03/2019	03/04/2019	14/05/2019



Module 2 : 17 personnes concernées et 15 interventions

**Ecole fondamentale
Emile André (6 pers)**

06/02/2019
21/02/2019
15/03/2019
21/03/2019
25/03/2019

**Ecole fondamentale
de Haren (7 pers)**

25/04/2019
08/05/2019
15/05/2019
13/06/2019
20/06/2019

**Ecole Maternelle de la Marolle
(4 pers)**

31/01/2019
12/02/2019
27/02/2019
12/03/2019
26/03/2019

Chaque équipe a bénéficié d'un module de 6 demi-jours (5 demi-jours pour le module 2) précédés d'une réunion de deux heures afin de réaliser l'analyse de la demande et des besoins ainsi que l'installation du cadre de travail. Cette formation vise à faire découvrir le jeu de société et réfléchir sur les effets de l'utilisation de ce dernier dans la gestion de groupe ainsi que ses apports au niveau du développement global des enfants. Un travail de mise en pratique est réalisé par l'expérimentation de différents jeux de société, l'inventaire ainsi que le rangement des jeux déjà présents dans les structures concernées ainsi que la création en équipe de l'activité « jeux de société » avec tous les paramètres inhérents à cette dernière (aménagement de l'espace, charte d'utilisation, gestion des jeux...).

- **16 personnes** ont participé à la formation : « **L'utilisation du jeu de société dans l'accueil temps libre** » dispensée par les formatrices du Centre Elisabeth Carter. Ce module de 3 journées a été donné à l'Institut De Mot-Couvreur aux élèves de 6ième année en technique de qualification « Animation »

Lieu : sur site

Dates : les 15, 22 et 29 janvier 2019.

Un module de trois jours de formation qui permet de travailler les différents types de jeux de société en animation. Une mise en pratique liée aux techniques d'animation de groupe.

- **37 personnes** des Maisons d'Enfants ont participé aux demi-journées de supervision.

Lieu : sur site au sein des Maisons d'Enfants

Dates : les 1, 8, 11, 15, 18, 22, 25 octobre 2019 ainsi que les 5, 8, 12, 19, 22, 26, 29 novembre 2019.

Un module de 14 demi-journées de supervision constituant un espace de réflexion autour de thématiques concrètes et de situations cliniques proposées par l'équipe. Le processus vise à permettre à chacun une prise de recul et la mise en perspective des situations traitées afin de favoriser l'émergence de pratiques et de réflexions enrichissant le travail sur le terrain.



05.5 Les 10 ans du Centre Carter

Cette année, le Centre a fêté les 10 ans de sa création. En effet, la première session de la formation animateurs en Centre de Vacances a démarré en octobre 2009. L'évènement a eu lieu le vendredi 29 novembre 2019 en soirée (de 18h30 à 22h) au Centre Tour à Plomb.

Un spectacle et un verre de l'amitié étaient au programme. Le spectacle choisi s'intitulait « le pied sur la savonnette » interprété par Les Founambules, Joseph Collard et Jean-Louis Danvoye. En corrélation avec le monde de l'animation, les Founambules ont emporté les spectateurs dans leur univers burlesque.

Quelques 350 personnes étaient conviées : animateurs, coordinateurs, formateurs, représentants de l'Instruction publique, le Service Jeunesse, le département Culture, Jeunesse, Loisirs et sports, le cabinet de Mme Hariche ainsi que Jeunesse à Bruxelles et nos partenaires. Parmi ces invités, c'est une trentaine de personnes qui ont participé à l'évènement.

06. La COORDINATION "ACCUEIL TEMPS LIBRE"



06.1 Coordination générale

La coordination Accueil Temps Libre a assuré :

- l'organisation de soirées d'informations concernant le renouvellement de la Commission Communale de l'Accueil à destination des professionnels de l'accueil déclarés par l'ONE ou reconnus par la FWB, des associations de parents et des mouvements d'éducation permanente de la Ville de Bruxelles (18/02, 19/02, 17/03) ;
- le renouvellement de la Commission Communale de l'Accueil pour un nouveau quinquennat (2019-2024) ;
- le secrétariat de deux Commissions Communales de l'Accueil (04/10 et 29/11) ;
- la rédaction du rapport d'activités 2018-2019 et du plan d'action 2019-2020 ;
- en collaboration avec le Centre Elisabeth Carter, le suivi et l'évaluation du projet « L'utilisation des jeux en ATL 2019 » dans 7 écoles de la Ville de Bruxelles. Le lancement de l'appel à projet « L'utilisations des jeux en ATL 2020 » : diffusion du formulaire de candidature, soutien à la rédaction des candidatures, analyse des candidatures et sélection de 5 écoles ;
- la mise en œuvre avec le Centre Elisabeth Carter de 2 modules de formation continue de 2 jours à destination des accueillants des écoles communales de la Ville de Bruxelles sur la thématique des ateliers créatifs axés sur l'autonomie de l'enfant (5/02, 7/02, 12/02 et 14/02) ;
- la création et la mise en œuvre d'un nouveau module de 2 jours à destination des accueillants des écoles communales de la VDBXL sur les techniques de grimage et les stéréotypes (7/03 et 8/03) ;
- l'élaboration et le lancement, en collaboration avec le Centre Elisabeth Carter, du programme de formation continue annuel (session 2019-2020) à destination des professionnels de l'accueil suite à une analyse croisée des évaluations des participants et des évaluations des 5 organismes de formations partenaires. Désormais un socle commun de formations de base a été fixé et doit être acquis par les accueillants des écoles communales de la Ville de Bruxelles pour pouvoir accéder aux formations additionnelles (5 réunions) ;
- le suivi administratif des demandes de subsides ATL trimestriels pour les 55 opérateurs de l'accueil communaux agréés (46 écoles et 9 Maisons des Enfants) ;
- le lancement du projet *Récré Jeu s'Aime* au sein de 2 écoles (3 réunions). Ce projet met à disposition des enfants pendant les temps de récréation du matériel de récupération permettant ainsi le jeu libre et spontané ;
- le suivi du projet « Aménagement de l'espace 2019 » visant le réaménagement de l'espace d'accueil au sein de 7 écoles communales afin de pouvoir répondre au mieux aux rythmes et besoins de chaque enfant accueilli (7 réunions) et son évaluation (5 réunions), organisation d'inaugurations des espaces fraîchement rénovés en présence de Faouzia Hariche ; Echevine de l'Instruction publique, de la Jeunesse et des Ressources Humaines ;
- la gestion, en partenariat avec l'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles, de "L'appel à projets ATL 2020" visant l'utilisation cohérente des subventions ATL au sein des services d'accueil des établissements scolaires : diffusion du document type, soutien sur le terrain pour l'élaboration des projets, analyse des 46 dossiers reçus ;
- la gestion, en partenariat avec l'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles, de "L'appel à projets EXTR'ATL 2020" visant l'utilisation cohérente des subventions ATL au sein des services d'accueil des établissements scolaires sur plusieurs thématiques citoyennes (collaboration avec les partenaires locaux, développement durable, éducation à la diversité) : diffusion du document type, soutien à l'élaboration des projets, analyse des 19 dossiers reçus ;
- des visites de soutien à la pratique professionnelle en fonction du problème rencontré par l'opérateur (inclusion, aménagement de l'espace, communication entre accueillants et direction). L'augmentation de la présence



de la coordination ATL sur le terrain scolaire a également permis de revoir le canevas des appels à projets ATL 2020 et de l'adapter aux réalités de terrain (10 séances de soutien à la pratique professionnelle) ;

- élaboration et mise en place d'un « Carnet de Bord de l'accueillant » en collaboration avec les directions et les équipes d'accueillants : 24 réunions de présentation de l'outil ont été organisées (rencontre des équipes d'accueillants dans les 46 établissements scolaires). L'utilisation généralisée de cet outil individuel vise la professionnalisation du secteur et l'uniformisation des pratiques. La phase 3 et 4 de cette réforme se déroulera dans le courant de l'année 2020 ;
- l'organisation de 3 conférences pédagogiques sur le thème de « Mieux vivre ensemble les temps de récréation », à l'attention de tous les accueillants des écoles du réseau officiel communal (le 30/04, le 07/05 et le 28/05/2019) ;
- la représentation de la CATL de la Ville de Bruxelles au niveau régional et communautaire : la coordination ATL a assisté à 9 interventions et collaboré aux actions communes ainsi qu'aux partages d'informations entre coordinateurs de la région de Bruxelles capitale. La Coordination ATL a participé de façon active à la soirée d'information sur le dispositif ATL à destination des échevins bruxellois (30 avril 2019). La CATL a également participé à 2 réunions d'élaboration du média ATL de l'ONE : aide à la création d'une newsletter à destination des professionnels accueillant des enfants en Wallonie et à Bruxelles ;
- l'organisation d'une conférence sur la thématique de « L'enfant et les écrans, quels repères ? » à l'attention de tous les professionnels de l'accueil actifs sur le territoire de la Ville de Bruxelles (le 27/05/2019) ;
- la coordination et l'organisation de la dixième Fête de la Jeunesse qui s'est déroulée le 14/09/2019. Cette fête a aussi été l'occasion de fêter les 40 ans de Jeunesse à Bruxelles. Cette édition a mis particulièrement l'accent sur le développement des partenariats. La construction du projet a requis 13 réunions de coordination avec les partenaires. Un concert a été organisé clôturant ainsi les festivités en beauté ;
- l'organisation de permanences ATL pour accompagner les opérateurs de l'accueil et écoles du territoire de la Ville de Bruxelles désirant renouveler/demander l'agrément ATL : aide à la rédaction de leur projet d'accueil (4 permanences).
- la diffusion du référentiel psychopédagogique, du code de qualité et de la brochure « Quel projet d'accueil pour les enfants de 3 à 12 ans ? » de l'ONE ;
- la mise en œuvre du quatrième état des lieux communal de l'offre ATL : création de 3 questionnaires en ligne ; à destination des professionnels de l'accueil, à destination des parents et des familles et à destination des membres du PCLE 2015-2020, organisation de 5 animations (focus groupe) à destination des enfants fréquentant des activités extrascolaires, la relance téléphonique ou la rencontre d'opérateurs de l'Accueil pour envisager leur participation au programme CLE, la réactualisation de l'offre d'accueil présente sur le territoire de la Ville de Bruxelles ;
- la diffusion lors d'événements (Fête de la Jeunesse 2019 et conférences) de la brochure « Pose ton Cartable » reprenant les activités extrascolaires et les opérateurs d'accueil actifs sur le territoire de la Ville de Bruxelles ;
- les réponses aux demandes ponctuelles des familles concernant les activités extrascolaires se déroulant sur le territoire et aux professionnels concernant le dispositif ATL ;
- la gestion de la livraison centralisée et diffusion du « P'tit temps libre » de Badje ASBL ;
- l'actualisation des données relatives aux opérateurs de l'accueil dans le moteur de recherche intégré au site internet de Jeunesse à Bruxelles et au site régional Bruxelles Temps Libre ;
- un rôle de relais en diffusant de manière continue des « contenus ATL » aux différents réseaux (textes légaux, appels à projet, conférences thématiques, ...).

07. La COORDINATION DU PROGRAMME DE COHÉSION SOCIALE ET DU FOND D'IMPULSION À LA POLITIQUE DES IMMIGRÉS (FIPI)



La coordination de ces programmes est assurée par l'asbl « Jeunesse à Bruxelles », mandatée par la Ville de Bruxelles à cette fin. La coordination locale fonctionne comme un « service » de deuxième ligne par rapport au secteur régional de la Cohésion sociale et du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés. Elle est le relais nécessaire vers les autorités compétentes, répond à toutes les questions techniques et administratives, veille au respect des conventions, oriente et soutient les promoteurs de projets associatifs.

07.1 Suivi de la bonne exécution du contrat communal de cohésion sociale et du FIPI communal

Dans ses missions de suivi et d'évaluation, la Coordination locale effectue la visite des projets soutenus et financés par la Cohésion sociale et/ou le FIPI communal. Ces visites de terrain sont renforcées par un rapport de visite circonstancié consultable à la demande. La Coordination locale participe également à des événements, des activités spécifiques sur invitation de ses partenaires associatifs contractants.

Entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019, la Coordination locale a effectué 49 visites de terrain ayant fait l'objet d'un rapportage circonstancié : 29 visites des projets de cohésion sociale (26 visites des projets réguliers, 3 activités d'été) et 20 visites des projets du Fipi communal.

07.2 Organisation des concertations locales

La Coordination locale est tenue par voie décrétole d'organiser idéalement trois concertations locales par an, réunissant en son sein, l'ensemble des opérateurs du contrat communal de cohésion sociale. Ces concertations sont un espace d'information, de coordination et de développement de collaborations entre associations œuvrant à la cohésion sociale communale.

En 2019, la Coordination locale n'a organisé qu'une seule concertation locale. Une seconde concertation locale prévue initialement le 25 octobre 2019 ayant été reportée:

- la concertation locale du 21 février 2019 au Centre Pôle Nord : après l'approbation du PV du 05 février 2019, présentation de l'avant-projet d'Arrêté du Collège de la Commission Communautaire Française portant exécution du Décret de la Commission communautaire française relatif à la Cohésion sociale par Mr David Cordonnier, représentant de Rudy VERVOORT, Ministre-Président de la Région Bruxelloise, en charge de la cohésion sociale.

07.3. Suivi administratif et financier des projets de cohésion sociale

- Bilan des activités des associations pour l'année 2018 : analyse des documents financiers et rapports d'activités des associations en collaboration avec la Cocof.



- Supervision de membres-opérateurs rencontrant des difficultés dans la mise en œuvre de leur projet de cohésion sociale (actions ou rapport financier).
- Rédaction du rapport annuel 2018 : les associations et la Coordination locale étaient tenues de rendre en mars 2019 un rapport exhaustif des activités de cohésion sociale.

07.4. Suivi administratif et financier des projets FIPI communaux 2018, 2019 et 2020

- FIPI 2018 : évaluation et suivi administratif du FIPI communal 2018 en collaboration avec la Cocof et les autorités communales compétentes de la Ville de Bruxelles. Clôtures de la réception des évaluations du Fipi 2018, traitement des données et remise de l'évaluation du Fipi (contrat communal) 2018 de la Ville de Bruxelles le 28/02/2019 auprès de la Cocof.
- FIPI 2019 : suivi administratif, rédaction des conventions spécifiques des 18 projets sélectionnés, 20 visites de terrain, dont cinq demandes émergentes, rédaction d'une note d'évaluation de la Coordination locale tenant compte des visites de terrain.
- FIPI 2020 : gestion de l'appel à projet du FIPI communal 2020 et suivi administratif, accompagnement de nouvelles candidatures, rédaction des fiches techniques à l'attention des autorités compétentes dans cette matière. L'appel du Fipi Communal a été clôturé le 14 novembre 2019 à 12h. La coordination a réceptionné 24 dossiers, 21 demandes étaient recevables.

07.5. Réunions entrant dans le cadre des missions de la coordination locale :

- Participation aux réunions d'information organisées par l'Administration de la Cocof : Cocof « non-marchand ».
- Participation aux réunions du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé – Section Cohésion sociale.
- Participation aux réunions des Coordinations sociales par quartier et autres groupes institutionnels mises en place dans le cadre des dispositifs de politiques publiques connexes (Contrat de quartier, P.G.V.).
- Participation à des événements, conférences et journées d'étude entrant dans le cadre décretaal des missions de la Coordination locale.

08. CENTRE CULTUREL ET SPORTIF PÔLE NORD



Comme c'est le cas depuis l'ouverture du Centre Pôle Nord en 2006, l'asbl Jeunesse à Bruxelles a, en 2019, maintenu un partenariat étroit avec le Centre sportif et culturel Pôle Nord (géré par le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles).

L'asbl Jeunesse à Bruxelles reste encore en 2019 l'usager principal du Centre. Elle y a en effet organisé certaines activités de manière régulière, et d'autres de manière ponctuelle.

08.1 Activités régulières en 2019

a. Stages sportifs et culturels durant les périodes de vacances scolaires

- Carnaval : du 04/03/2019 au 08/03/2019
Stage : Omnisports et natation
- Printemps : du 08/03/2019 au 12/03/2019
Stage : Omnisports et natation
- Été : du 01/07/2019 au 12/07/2019 et du 12/08/2019 au 23/08/2019
Stage : 3 X Omnisports et natation + Omnisports et escrime
- Automne : du 28/10/2019 au 31/10/2019
Stage : Omnisports et natation

b. Rencontres amicales de mini foot du quartier Nord, en collaboration avec le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles

Depuis le mois d'octobre 2013, l'asbl Jeunesse prend en charge l'organisation des rencontres amicales de mini foot du quartier Nord organisées au Centre Pôle Nord. Les rencontres amicales sont des matchs de foot en salle sans enjeu (pas de classement, pas d'arbitre, etc.) entre différentes équipes composées de joueurs (15 maximum par équipe) issus majoritairement du quartier Nord. L'objectif est de proposer aux habitants du quartier de se rencontrer lors d'un moment sportif et convivial et de répondre ainsi à la demande croissante de mini foot dans le quartier. Deux séries de rencontres amicales cohabitent.

Du 01/01/2019 au 30/06/2019 :

- 159 joueurs inscrit dans 13 équipes qui jouent en semaine
 - 108 joueurs inscrit dans 10 équipes qui jouent le dimanche
- Soit, au total 267 joueurs inscrits pour la saison 2018/2019.

Du 01/09/2019 au 31/12/2019 :

- 180 joueurs inscrit dans 12 équipes qui jouent en semaine
 - 109 joueurs inscrits dans 10 équipes qui jouent le dimanche
- Soit, au total 289 joueurs inscrits pour la saison 2018/2019.



Les infrastructures sont mises à disposition par le Service de la Jeunesse, qui souscrit également une assurance Responsabilité Civile et Accidents Corporels. Jeunesse à Bruxelles prend en charge le défraiement et l'assurance d'une personne engagée comme volontaire pour l'encadrement du bon déroulement des matchs ainsi que certaines fournitures (ballons, barbecue en fin d'année, etc.).

Les frais d'inscription pour chaque équipe s'élèvent à 100€, auxquels s'ajoutent 100€ de garantie, qui sont versés à l'asbl Jeunesse à Bruxelles. Le montant de la garantie est restitué aux équipes à la fin du championnat. De ce montant sont déduites les diverses amendes imposées à l'équipe (en cas de forfait, d'oubli des équipements des joueurs, de non-respect des règlements, etc.).

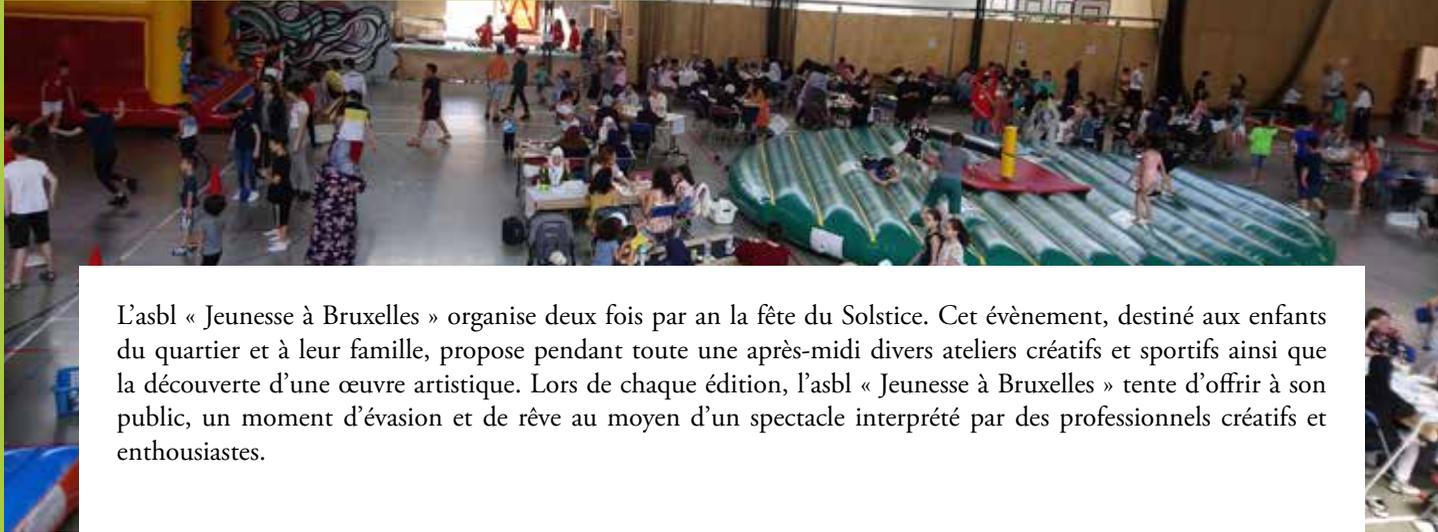
08.2 Activités ponctuelles en 2019

- Fêtes du Solstice d'été et d'hiver (22/06/2019 et 14/12/2019) ;
- Les départs des séjours à Mariakerke, à Combreuil et à l'étranger se font à partir du Centre Pôle Nord, de même que les départs des séjours résidentiels pour les moniteurs inscrits à la formation Elisabeth Carter ;
- Réunions de préparation des plaines avec les moniteurs (20/02/2019, 23/02/2019, 01/04/2019, 21/06/2019, 24/06/2019, 25/06/2019, 16/12/2019 et 17/12/2019) ;
- Réunion de préparation du séjour au ski avec les parents (01/03/2019) ;
- Représentations théâtrales pour les enfants qui participent aux plaines ou aux stages : 09/04/2019, 10/04/2019, 11/04/2019, 12/04/2019, 09/07/2019, 10/07/2019, 11/07/2019, 09/08/2019, 27/08/2019 ;
- Réunions ATL : 19/11/2019, 19/11/2019, 28/11/2019, 03/12/2019.

08.3 Autres

Des synergies entre l'asbl Jeunesse à Bruxelles et le Centre Pôle Nord permettent d'optimiser les ressources humaines, le matériel audio-visuel, l'outillage, les véhicules et les locaux des deux structures.

09. FÊTE DU SOLSTICE



L'asbl « Jeunesse à Bruxelles » organise deux fois par an la fête du Solstice. Cet évènement, destiné aux enfants du quartier et à leur famille, propose pendant toute une après-midi divers ateliers créatifs et sportifs ainsi que la découverte d'une œuvre artistique. Lors de chaque édition, l'asbl « Jeunesse à Bruxelles » tente d'offrir à son public, un moment d'évasion et de rêve au moyen d'un spectacle interprété par des professionnels créatifs et enthousiastes.

Samedi 22 Juin 2019 au Centre Pôle Nord de 14h à 17h

Au programme :

Ateliers pour enfants tout l'après-midi : grimage, animations sportives et récréatives avec parcours de châteaux gonflables, ateliers d'éveil artistique, sportifs et créatifs... initiation à la création de cerfs-volants.

Dans la salle culturelle, deux spectacles tout public :

- 14h : « ENCHANTEMENTS » de et par Sylvain Sluys. Un spectacle de magie présenté en Inde, en Birmanie et au Népal dans des abris pour enfants des rues, des écoles, des camps pour migrants : léger, souple, subtil et interactif, petits miracles et grandes émotions.
- 16h : « L'AUDITION » , une plongée burlesque et romantique dans l'ambiance des années 30, un spectacle dansé et mimé conçu comme un hommage à Charlie Chaplin, à Buster Keaton, à Fritz Lang et à... Sydney Pollack. Il l'aime passionnément mais elle, elle ne rêve que d'une seule chose : Hollywood!
Tous les deux attendent dans la même loge leur passage sur scène...
Un spectacle de et avec Caroline Faust, avec Mohamed Ouachen. Mise en scène Nanya Eslava, musique originale interprétée par Jérémy Dumont
- dès 14h30 : goûter
- 17h00 : clôture des festivités par une tombola.

Nombre d'inscrits : 293 personnes

Présences réelles le jour du spectacle : +/- 462 personnes.

Samedi 14 décembre 2019 au Centre Pôle Nord de 14h à 17h

Au programme :

Ateliers pour enfants tout l'après-midi : grimage, animations sportives et récréatives avec des châteaux gonflables, ateliers d'éveil artistique, sportifs et créatifs... initiation à la création de cerfs-volants, activités circassiennes parents/enfants (jonglerie avec fabrication de balle de jonglerie, initiation cirque).



Dans la salle culturelle :

- 14h & 16h : « Jack et le haricot magique », comédie (presque) musicale, dès 5 ans
Approchez, approchez sous notre chapiteau ! Venez écouter une histoire farfelue, pleine de personnages inattendus ! Une histoire gigantesque comme un haricot qui monterait jusqu'au ciel ! L'histoire d'un enfant qui se transforme en adulte ... ou d'un adulte qui a gardé son âme d'enfant ! Venez vivre une aventure rocambolesque et trépidante ! Absurde comme la vie, comme ma vie.
Au plaisir de vous la conter,
Jack.
Distribution :
Ecriture et mise en scène : Barnabé Henri ; scénographie et costumes : Astrid Lambeaux et Manon Romain, avec l'aide de Morgane Claes, Marcel Romain et Philine Wollast. Travail du Mouvement : Isabelle Lamouline. Coaching vocal : Fabrice Pillet. Arrangements studio : Pierre Simon. Création
Lumière et régie : Jeremy Bruyninckx ; avec : Lou Chavanis, Bertrand Daine, Mathilde Lévêque, Manon Romain, Yentl Rousseau-Pio
- dès 14h30 : goûter
- 17h00 : clôture des festivités par une tombola.

Nombre d'inscrits : 360 personnes

Pour les deux solstices : collaborations entre le Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles, le Centre Pôle Nord et le Service prévention de l'asbl BRAVVO.

Présences réelles le jour du spectacle : +/- 500 personnes.

10. 10ème FETE DE LA JEUNESSE ET LES 40 ANS DE JEUNESSE à BRUXELLES



La fête de la Jeunesse s'est déroulée le samedi 14 septembre 2019 sur la toute nouvelle Place Debrouckère à 1000 Bruxelles, de 13h à 21h00. Cette année, à l'occasion des 40 ans de l'ASBL, cet événement a pris une ampleur particulière. Coordonnées par Jeunesse à Bruxelles ASBL, 27 activités ont été programmées. Un concert de Todiefor, Big Ben et Badi a clôturé les festivités en beauté.

Au programme :

Des activités ludiques

- Un château gonflable
- Une zone de rencontre parents-enfant (bacs à sable et coin doux, machine à bulles)
- Une ruche didactique et des animaux
- Deux stands de grimage
- Un stand bibliothèque
- Un stand de jeux géants

Des activités sportives

- Des initiations au football Freestyle
- Des initiations au basket
- Des initiations à la Zumba

Des activités créatives

- Un atelier tissage artistique en tissus de récup'
- Un stand de création de signets et d'origamis
- Un stand fabrication de jeux en matériaux de récup'
- Un stand poterie
- Un stand de fabrication de pantins articulés
- Un photomaton de l'étrange

Des spectacles

- Des histoires pour tout-petits avec la Bibliocyclette de Mélina
- Des tours en bassines volantes avec le Petit Manège d'Arnaud
- Un sculpteur de ballons sur échasses
- Un cracheur de feu
- Une comédienne sur échasses
- Un champion de Belgique 2018 de football freestyle
- Un magicien
- Une fanfare déjantée « Les Taupes qui boivent du lait »
- Un spectacle décalé intitulé « Stage de Réinsertion Joviale » du Collectif Hold UP
- Un bal des enfants animé par les Maisons des Enfants de la Ville de Bruxelles



Et pour clôturer cette journée de fête : un concert de Beatbox (Big Ben), suivi de Badi et pour finir de TODIEFOR. Dans une ambiance conviviale, plus de 3000 personnes ont fréquenté les différentes activités de la fête et 131 animateurs, techniciens et artistes ont contribué à la réussite de cet événement familial. Une collaboration avec le centre de jeunes R'en Arts a permis à l'équipe JAB de renforcer son effectif de coordination le jour J.

L'accès à l'événement, les animations et les concerts étaient entièrement gratuits.

Partenaires

Le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles (Maisons des Enfants), les Bibliothèques de la Ville de Bruxelles (Les Riches-Clares et de Laeken), les gardiens de la Paix, l'ONE, les Cuisines Bruxelloises, Vivaqua, Bru'Surf., la Ferme du Parc Maximilien, la Croix-Rouge.

EXERCICE 2019

RAPPORT ANNUEL ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE 7 DE L'ORDONNANCE DU 12 JANVIER 2006 SUR LA TRANSPARENCE DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DES MANDATAIRES PUBLICS BRUXELLOIS TEL QUE MODIFIE PAR L'ARTICLE 11 DE L'ORDONNANCE CONJOINTE DU 14 DECEMBRE 2017 (M.B. 24 01 2018).

1. RELEVÉ DÉTAILLÉ DES PRÉSENCES EN RÉUNION, DES REMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE, AINSI QUE DES FRAIS DE REPRÉSENTATION OCTROYÉS AUX MANDATAIRES PUBLICS DE L'ASBL JEUNESSE À BRUXELLES EN 2019.

1.1. Relevé des présences en réunion :

Présences 2019	Bureau	CA	AG
ALAMAT Faten	1/1	2/2	2/2
BAH Ismael	/	/	0/1
BENGHALLAM Amal	/	1/2	1/2
BOLAND Brice	/	0/1	0/1
BONNIER Floriane	/	/	1/1
CHANTEUX Claude	/	2/2	2/2
CONDIJTS Joris	/	2/2	2/2
DE BOCK Philippe	1/1	2/2	2/2
DE MEURICHY Serge	/	/	2/2
FISZMAN Julie	/	1/1	1/1
GABRIELS Patrick	/	/	0/2
GALLUCCIO Roberto	/	/	1/2
GERMYS Laetitia	/	/	0/1
HAMRI Anine	/	/	1/1
HARICHE Faouzia	0/1	2/2	2/2
INGABIRE Prudence	/	/	1/1
JELLAB Zoubida	/	0/1	0/1
VANDENBULCKE Anne	1/1	2/2	2/2
WAUCQUEZ Frédéric	1/1	1/1	1/1



1.2. Relevé des rémunérations et avantages de toute nature des mandataires publics :

Tous les mandats sont exercés à titre gratuit.

1.3. Relevé des frais de représentation des mandataires publics :

HARICHE Faouzia, frais de représentation 2019 : 734,01 euros

1.4. Réductions opérées sur les rémunérations et avantages de toute nature en vertu d'une disposition légale ou réglementaire : /

2. VOYAGE D'ETUDE ET COLLOQUES A L'ETRANGER ENTRAINANT UNE DEPENSE A CHARGE DE L'ORGANISME PUBLIC AUXQUELS DES MEMBRES DE L'ORGANE DE GESTION ONT PARTICIPE EN 2019 DANS LE CADRE DE LEURS FONCTIONS.

Aucun

3. INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS ATTRIBUES PAR JEUNESSE A BRUXELLES EN 2019

Les marchés repris dans l'inventaire 2019 sont des marchés conclus en 2019.

Conformément à la circulaire du 23 mars 2006 dont l'application a été confirmée par une circulaire du 8 mars 2018, les marchés par procédure négociée avec facture acceptée dont le montant ne dépasse pas 8.500 EUR hors TVA (loi sur les marchés publics de 2006) et les marchés de faible montant conclus par facture acceptée dont le montant ne dépasse pas 30.000 EUR hors TVA (art. 92 de la loi sur les marchés publics de 2016) ne doivent pas être repris de manière détaillée dans l'inventaire.

Aucun.

